

 **PDF Complete**  
*Your complimentary use period has ended.  
Thank you for using PDF Complete.*  
[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

**du Programme**



## **INTERREG IVA "2 Mers Seas Zeeën"**

**Programme de Coopération Transfrontalière 2007-2013**

### **Résumé des clarifications apportées au Manuel du Programme**

12 juillet 2011

\*  
\* \*  
\*



La dernière version mise à jour du Manuel du Programme a été publiée le 19 juillet 2011. Les **clarifications** portent sur les points suivants :

- § 7 "Exigences en matière de publicité et d'information", l'information concernant le seuil de 500.000 € de contribution publique a été clarifiée pour être en cohérence avec les Règlements CE;
- § 9.2.1 "Modifications majeures sans impact financier", des explications complémentaires relatives à l'extension de la durée des projets ont été ajoutées;
- § 9.2.3 " Procédure de « demande de modification »", des explications complémentaires relatives à la procédure à suivre par les projets ont été ajoutées;
- Annexe 12, une nouvelle note sur les projets générateurs des recettes a été ajoutée afin d'apporter des clarifications sur la procédure à suivre par les projets;
- Annexe 13, une liste des NUTS3 situées dans les zones éligibles et adjacentes a été ajoutée.

Le document amendé, intégrant ces dernières clarifications **s'applique rétroactivement pour tous les projets approuvés dans le cadre de chacun des appels à projets** lancés par le Programme INTERREG IV A 2 Mers dans la période de programmation 2007-2013.

La version révisée du Manuel du Programme, en date du 12/07/2011, est dorénavant disponible sur le site du Programme à l'adresse suivante :

<http://interreg4a-2mers.eu/programme/key-docs/fr>

Le Secrétariat Technique Conjoint reste à votre disposition pour toute demande d'explication ou d'information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.